Commune de Vailly
HAUTE - SAVOIE
Vallée du Brevon

VAILLY

Janvier 2016



Bulletin d'informations municipales

SOMMAIRE

Mot du Maire p. 3

GESTION COMMUNALE
- Les travaux p. 4-5
- Les réseaux d'eau potable p. 6
- Appel à candidature / Les emplois d'été p. 7
- Un blason pour Vailly p. 8-9
- La vie de nos écoles p. 10

INTERCOMMUNALITÉ
- La CCHC p. 10-11
- Rencontre avec Patricia Mahut et Richard Baud p. 12-13

VIE QUOTIDIENNE
- Les alpages de Vailly p. 14-15
- Jardinage p. 16
- Les commerçants / Les entreprises p. 16-17
- Agenda p. 18-19



Etat civil

Naissances
(second semestre)

Le 6 juin 2015, Louis CHEVALLET
fils de Jérôme CHEVALLET et de Jemma NAYLOR, Marphoz.

Le 24 juillet 2015, Lilou LÉPINE
fille de Jérémy LÉPINE et de Coralie LECOUTRE, La Côte-d'en-Haut.

Le 10 août 2015, Côme CHATELAIN
fils de David CHATELAIN et de Laëtitia MOREL-CHEVILLET, Le Lavouet.

Le 22 août 2015, Mahoni BARNAUD
fils de Vincent BARNAUD et de Audrey BALLY, Sous La Côte.

Le 18 septembre 2015, Lucas CHEVALLET
fils de Vincent CHEVALLET et de Fanny TROUILHET, Canivet.

Le 28 septembre 2015, Manon LAVAL
fille de Ludovic LAVAL et de Stéphanie GENTIL, Sous La Côte, "Le Clos du Brevon".

Le 2 novembre 2015, Arthur MARECHAL
fils de Julien MARECHAL et de Agathe IMBERT, Chez Perroux.

Le 8 novembre 2015, Antonyn CLIN
fils de Norbert CLIN et de Amandine DUBIEZ, Le Lavouet.

Le 1er décembre 2015, Léna CHATELAIN
fille de Sébastien CHATELAIN et de Julie VEIGA-SOUTO, Sous La Côte, "Le Cœur du Brevon".

Mariages

Le 25 juillet 2015, Norbert CLIN et Amandine DUBIEZ, *Le Lavouet.*

Le 22 août 2015, Romaric GIRARD et Anne-Laure GIROD, *Armoy.*



Décès

Le 24 août 2015, Raymonde FOURMOND, à l'âge de 55 ans, *Le Lavouet.*

Le 23 septembre 2015, Benoît VITTOZ, à l'âge de 46 ans, *La Côte-d'en-Bas.*

Le 9 octobre 2015, Ernest GIROD, à l'âge de 93 ans, *Sous La Côte.*

Le 23 novembre 2015, Denise LEFEVRE, à l'âge de 73 ans, *Les Excoffons.*

Edito



Pour contacter votre mairie
04 50 73 80 07
secretariat@vailly74.fr
www.vailly74.fr

Ouverture du secrétariat :
- le lundi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- le mardi 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
- Fermé le jeudi.

- Directrice de la publication : Yannick Trabichet
- Comité de rédaction : Marlène Bondaz, Céline Chevallet, Romain Gurliat, Laurent Nazaire, Sylvain Rochy, Michaël Stehlin
- Création et impression : Fillion Imprimerie 74200 Allinges
Papier écolabelisé Norme FSC

Mot du Maire

"Chaque période de trouble dans l'histoire ouvre une brèche d'espoir ; et la seule chose certaine et inchangeable est que rien n'est certain ni inchangeable." John Fitzgerald Kennedy

Si les heures tragiques de cette année 2015 resteront gravées dans nos mémoires, nous devrons aussi retenir toutes les manifestations de solidarité, d'humanité et de fraternité qui ont révélé la capacité d'un peuple à s'unir pour faire face à l'épreuve.

Qu'au regard de tous ces évènements, 2016 soit placée sous le signe de l'espoir, de la tolérance et de l'attention portée aux autres, c'est le vœu que je formule en vous souhaitant à tous une belle et bonne année.

Chaque 1er janvier apporte son lot de nouveautés et de réformes, et 2016 n'échappe pas à cette règle. Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Quelles conséquences pour Vailly et plus largement pour notre territoire du Haut-Chablais ?

Logiquement, pas de grands bouleversements en vue pour 2016. La création d'une commune nouvelle dans le Brevon n'est pas, pour l'instant, à l'ordre du jour et le périmètre de notre intercommunalité ne devrait pas être modifié. Nous poursuivrons donc le travail entrepris depuis le 1er janvier 2014 avec les 15 communes de la Communauté de Communes du Haut-Chablais pour les 12 181 habitants qui la compose.

Au niveau communal, la baisse des dotations de l'Etat va se poursuivre et nécessitera encore des efforts supplémentaires pour maîtriser les charges de fonctionnement. En 2016, le programme de réhabilitation des stations d'épuration de Sous-La-Côte et du Lavouet ainsi que la réalisation d'une antenne de collecte des eaux usées au Chef-Lieu seront prioritaires. Le budget Eau et Assainissement permet d'envisager ces travaux sous réserve de l'attribution des aides financières sollicitées.

Pour assurer un niveau de service satisfaisant et réaliser des investissements au service de la population, les communes ne peuvent plus agir seules. La montée en puissance de l'intercommunalité, voulue par le législateur, est donc une réponse pertinente pour mettre en valeur les potentialités de toutes les communes afin de favoriser les projets et organiser la cohérence de notre territoire. Soyez assurés que nous travaillons en ce sens.

Yannick TRABICHET

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Au cours des derniers mois d'importants travaux de voirie ont été réalisés sur la commune. Pour mémoire la voirie est, depuis le 1er janvier 2014, une compétence transférée à la Communauté de Communes du Haut-Chablais. C'est donc l'intercommunalité qui est maître d'ouvrage de ces travaux.

Réfection des voiries Chez Perroux et Canivet

Ces voiries qui étaient déjà en mauvais état ont énormément souffert suite aux travaux d'enfouissement des réseaux secs. Dès lors, il n'était pas possible de conserver ces routes en l'état et le conseil municipal a pris la décision d'entreprendre leur réfection sur l'exercice 2015.

Le coût global TTC de ces travaux se monte à 157 249,42€ TTC. Cette opération a fait l'objet d'une aide du Département de la Haute-Savoie sur l'enveloppe "Fonds Départemental de Développement des Territoires" de 55 000€. Le coût net de TVA représente 77 465,34€ financés sur l'enveloppe VOIRIE/VAILLY de la Communauté de Communes du Haut-Chablais.



Route de Canivet avant et pendant travaux



Route de Canivet après travaux

Travaux route de la Buchille

Nous avions relaté dans notre précédent bulletin que suite aux intempéries, la route de la Buchille avait été endommagée à la limite de la commune de Bellevaux et celle de Vailly. En accord avec les élus de Bellevaux, les travaux de réparation ont été pris en charge par la communauté de communes du Haut Chablais qui a imputé le coût de ces travaux pour 50% sur les crédits de la commune de Vailly et 50% sur les crédits de la commune de Bellevaux.

Coût des travaux pour chacun 2 314.86 € TTC.



Route de Chez Perroux après travaux

Confortement du talus route de chez Jean Roch

L'affaissement d'un talus en aval de la route de chez Jean Roch suite aux intempéries du mois de mai 2015 a nécessité des travaux assez importants qui ont fait l'objet d'un dépôt de dossier d'indemnisation par la Communauté de communes du Haut-Chablais. Cette opération s'élève à 10 272 € TTC.

LES TRAVAUX DU SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie)

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et Télécom de chez Perroux et Chez Canivet, ont été réceptionnés dans le courant de l'été. Nous disposerons du décompte général et définitif de ces travaux en début d'année 2016.

Le Conseil municipal a validé un plan de travaux pour le remplacement de luminaires équipés de lampes dites ballons fluorescents qui sont très énergivores. La commune compte encore 14 luminaires de ce type. Le remplacement de ces luminaires représente un coût de 9 709 € pour une charge communale de 5 414 €. A noter que ce remplacement va générer une économie de consommation d'électricité estimée à près de 900 € par an soit un amortissement des travaux en 6 ans.



Les réseaux d'eau potable

LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Depuis le mois de septembre de nombreuses fuites d'eau ont été constatées sur différents points du réseau communal. Les employés communaux ont du intervenir à de nombreuses reprises et leur disponibilité ainsi que leur efficacité ont permis de minimiser les inconvénients à la population :

Réseau du Sage :
Fuite très importante qui a vidé le réservoir et privé une partie de la population d'eau pendant deux jours. Une distribution d'eau potable a été effectuée par la mairie. Cette fuite s'est produite au-dessus de la route de Plampéry ; elle a nécessité l'intervention d'une entreprise extérieure pour sa localisation. Au final, cette fuite a généré plus de deux journées de travail.

Réseau de la Côte-d'en-Haut
Fuite très importante en bordure de voirie communale très difficile à localiser.



L'intérieur du réservoir du Sage

Réseau La Joux / Le Lavouet
Fuite importante au niveau de la Follaz.

Tout au long de l'année, de nombreuses fuites de moindre ampleur sont constatées et réparées par les agents communaux. Cette problématique est liée à la vétusté du réseau et aux conditions climatiques constatées en 2015.

En 2014, le rendement de notre réseau de distribution était de 68.5 %. Ce rendement est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Bon à savoir :
Tous les réservoirs d'eau potable de la commune sont maintenant équipés de compteurs. Cette obligation réglementaire permet, de suivre le volume d'eau en sortie de réservoir et de le comparer au volume facturé. **Une différence de volume importante entre les m³ en sortie de réservoir et les m³ facturés signifie que le rendement du réseau n'est pas bon.**

Le décret du 27 janvier 2012 pénalise les collectivités qui ne respectent pas un seuil minimum de rendement au regard de la consommation de leur service et de la ressource utilisée.
Les communes doivent tout particulièrement veiller sur leurs ressources en eau et tout mettre en œuvre pour maîtriser le rendement du réseau.

Economiser l'eau est une nécessité pour dépenser moins, polluer moins et gérer au mieux cette ressource. Pourtant, nous gaspillons de l'eau sans même s'en rendre compte (environ 20 à 30 % par jour) que ce soit à cause d'un équipement défectueux ou inadapté, ou par inadvertance.

Appel à candidature et Emplois d'été

APPEL À CANDIDATURE POUR LE LOCAL DE L'ANCIENNE MERCERIE



La mairie de VAILLY, avec l'appui de Chablais Léman Développement et d'Initiative Chablais, lance un appel à candidature pour une activité de services à la personne ou de commerce de proximité dans le local de l'ancienne mercerie (entre le salon de coiffure et le restaurant AU BREVON).

Les objectifs sont de conforter l'offre de proximité existante dans la commune, de contribuer à l'animation du village, tout en répondant aux besoins des habitants.



Le cahier des charges et les modalités pratiques pour déposer sa candidature sont disponibles sur le site web de la mairie :
http://www.vailly74.fr/projetettravaux.html

Date limite de dépôt d'une pré-candidature :
lundi 29 février 2016 - 17 heures

Parlez en aussi autour de vous !

EMPLOIS D'ÉTÉ



Du 20/07 au 14/08/2015, Coraline, Lauria, Anaïs, Laurie et Alexia ont été employées par la commune pour deux périodes de 15 jours. Ces jobs d'été sont importants pour les jeunes et pour notre collectivité. Le lundi 20 juillet, c'est d'abord à la Buchille qu'a débuté le travail. Après la fête de l'alpage organisée durant le week-end par le comité des fêtes, il faut ranger, laver et redescendre tout le matériel, la main d'œuvre est donc la bienvenue. Chaque jour, les jeunes sont aussi amenés à veiller sur le fleurissement de la commune ; entre arrosage, désherbage et fleurs fanées, il faut chaque matin à la fraîche faire le tour des vasques et des balcons pour que les conseillers municipaux en charge du fleurissement n'est rien à redire. La suite du programme a été en grande partie consacrée à la peinture : chalets des stations d'épuration, appartement du Kayi, cour d'école ... Et tout cela se passe dans la bonne humeur et parfois la franche rigolade sous le regard bienveillant de Jean-Pierre et Roland.

Un blason pour Vailly

Présentation des armoiries de Vailly

Le concours "Imaginez un blason pour Vailly", lancé au début de l'année 2015 a rencontré un franc succès puisque nous avons réceptionné 15 propositions. Au cours de l'automne, la commission patrimoine s'est donc réunie afin de n'en choisir qu'un. Mais ce choix fut particulièrement difficile car tous les projets étaient pertinents et originaux. Par ailleurs, les règles de l'héraldique étant très strictes, la majorité nécessitaient également des ajustements et des corrections.
Il a donc été décidé de composer des armoiries avec les éléments qui revenaient le plus souvent et ceux qui apportaient une véritable distinction.



Voici donc la description de nos armoiries avec le vocabulaire spécifique de l'héraldique :
« De sinople à la ruche d'or entourée de neuf abeilles de même, ondes d'argent en pointe ; chaussé d'or et chargé à dextre d'une croix tréflée de sable et d'un cerf de tanné à senestre ; au chef parti : au premier de Savoie (de gueule à la croix d'argent), au second de Chablais (d'argent semé de billettes de sable au lion de même, armé et lampassé de gueule, brochant sur le tout). »

(Pour information : sinople = vert ; or = jaune ; argent= blanc ; sable = noir ; tanné = marron ; gueule = rouge / dextre = droite et senestre = gauche mais comme les armoiries étaient souvent représentées sur les boucliers, il faut se placer à la place du porteur pour les lire).

Explications accompagnées du nom des participants qui ont fait ces propositions :

- **Les armoiries de Savoie et du Chablais symbolisent l'appartenance à un territoire et permettent également d'établir une distinction avec les trois autres communes portant le nom de Vailly en France :** *Gérard Bondaz, André Burnet, Andréa Charles, Classe des CE1/CE2 de Mme Lacote, Arnaud Delerce, Emma Grillet-Paysan, Laurie Hauteville-Longet, Juliette et Louis Huré, Benoît Morel, Céline Morel, Gabriel Morel-Guillémaz, Marie-Laure Morel-Vulliez, Raymond Morel-Vulliez, Luca Trabichet*
- **La couleur verte rappelle la tradition rurale et pastorale de notre commune :** *André Burnet, Classe des CE1/CE2 de Mme Lacote, Gabriel Morel-Guillémaz, Raymond-Morel-Vulliez*
- **La séparation en V représente à la fois la vallée, la confluence entre les deux rivières qui traversent notre village (le Brevon et la Follaz) et la première lettre de Vailly. Rappelons que Vailly provient du toponyme Vallier, dérivé du latin Ad Valles / Ligara Valles (= au croisement des vallées) :** *André Burnet, Classe de Mme Lacote, Juliette et Louis Huré, Victoria Morel, Gabriel Morel-Guillémaz, Raymond Morel-Vulliez*
- **L'onde d'argent symbolise le Brevon qui coule au fond de notre vallée et partage la commune en deux parties :** *André Burnet, Classe des CE1/CE2 de Mme Lacote, Emma Grillet-Paysan, Benoît Morel, Victoria Morel, Marie-Laure Morel-Vulliez, Raymond Morel-Vulliez*
- **La croix de saint Maurice rappelle la dépendance médiévale à l'abbaye d'Aulps mais peut également faire référence à la Communauté de communes du Haut-Chablais, réunissant la vallée d'Aulps et la vallée du Brevon :** *Arnaud Delerce, Gabriel Morel-Guillémaz, Marie-Laure Morel-Vulliez*
- **Le cerf est celui des Fraser of Lovat, ancêtres d'Amédée-François Frézier, personnage illustre de notre village :** *Arnaud Delerce*
- **La ruche d'abeille est l'emblème de l'Union Instrumentale de Vailly, plus ancienne association de la vallée et véritable institution dans notre commune. C'est aussi le symbole de l'union :** *Andréa Charles*

Toutes les propositions de blasons ont été présentées lors de la cérémonies des vœux. Les armoiries définitives ont fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal après consultation des services des archives départementales de la Haute-Savoie. Un grand merci aux participants ! Ils recevront prochainement des entrées pour visiter le domaine de découverte de l'abbaye d'Aulps ou pour découvrir son spectacle "son et lumière" prévu au cours du mois d'août 2016.

La vie de nos écoles

Des lettres de "poilus" pour la cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2015, les élèves de CM1 et de CM2 de Nicolas Dumont, directeur, ont rédigé et lu des lettres de "poilus". Voici ce qu'a écrit Loïs Charles :



« 27 août 1914

Chers parents,

La guerre est dure... La vie est très désagréable, je dors dans la boue. Dans les tranchées, il y a beaucoup de rats. Je vais bien mais je mange et je dors peu et j'ai soif. Presque tous mes amis sont morts à côté de moi. Je suis chez quelqu'un et je me repose. Dans les tranchées, il fait chaud, très chaud. J'espère vous revoir bientôt !

Ernest »

Transport scolaire

Le titulaire du marché d'acquisition du bus scolaire nous a prévenus le 15 décembre 2015 d'un retard dans la livraison. La nouvelle navette ne devrait donc être en service qu'après les vacances de février 2016. Les horaires de prise en charge des enfants restent inchangés jusqu'à cette date.

Nous rappelons également aux parents d'élèves, que pour des questions de sécurité, un emplacement est réservé à la navette communale tout près de l'école. Nous vous remercions de ne pas stationner sur cet emplacement matin et soir, même pour une dépose minute. En cas d'engorgement de la place publique, il est possible de se garer sur la place de la Vogue et d'accéder à l'école par le trottoir.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Un tilleul pour le climat



Les élèves de l'école élémentaire avec leurs enseignants ainsi que les habitants de Vailly étaient invités le 11 décembre dernier par la municipalité à planter symboliquement un arbre dans le cadre de la COP 21. Sylvain Rochy, responsable de la commission environnement, a expliqué aux enfants le sens de ce geste et son importance pour notre environnement. Après s'être prêté au jeu des devinettes et avoir trouvé le nom de l'arbre, chaque enfant a recouvert ses racines de terre.
Pourquoi avoir choisi un tilleul ?
Ses feuilles en forme de cœur symbolise l'amour mais aussi la liberté depuis la Révolution Française. Les enfants veilleront certainement à l'évolution et à la santé de l'arbre car il est planté en face de la cour d'école.

D'après l'article de Chantal Peyrani paru dans le Dauphiné libéré du 13 décembre 2015.

De nouvelles compétences pour la CCHC

Après Vailly en juin, le conseil communautaire s'est réuni le 4 août aux Gets, le 29 septembre à Reyvroz, le 3 novembre au Biot et le 15 décembre à Lullin. Deux dossiers particulièrement importants ont été présentés aux Conseillers communautaires :

- Une étude en vue du **transfert aux intercommunalités des compétences Eau et Assainissement** Collectif (la loi NOTRe adoptée en juillet au Parlement rend obligatoire le transfert de ces compétences au plus tard le 1er janvier 2020).
- **La prise de compétence "documents d'urbanisme"** permettant après délibération des Conseils Municipaux des 15 communes du Haut-Chablais de s'engager vers un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).



Le Chef-Lieu depuis la Bec aux filles

La mise en œuvre d'un PLUi à l'échelle de la CCHC est important, c'est un outil de mise en œuvre du projet de territoire qui présente de nombreux intérêts :

- Moyen pour développer le territoire de manière cohérente et harmonieuse,
- Possibilité de schémas de secteur permettant de respecter la diversité du territoire,
- UN PLUi peut tenir lieu de PLH (Programme Local de l'Habitat)
- Sursis accordé aux documents d'urbanisme non grenellisés,
- Économies d'échelle et mutualisation des moyens,
- Calendrier idéal du fait de la mise en révision du SCOT du Chablais (PLUi compatible au SCOT révisé).

LEXIQUE

- Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) ou d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.
- Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire (Art. L.121-1 du code de l'urbanisme). Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.
- Le plan local d'urbanisme couvre l'intégralité du territoire communautaire, on parle alors de PLU intercommunal ou communautaire (PLUi), ou, le cas échéant, de la commune, à l'exception des parties couvertes par un plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Pour information : La commune de VAILLY ne dispose pas d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) mais d'une Carte Communale, document d'urbanisme simplifié qui définit les zones constructibles.

Vérifications des raccordements aux réseaux collectifs d'assainissement

Dans le cadre de l'étude portée par la Communauté de Communes du Haut-Chablais en vue du transfert de la compétence "assainissement collectif", le cabinet Birraux a été mandaté pour réaliser des vérifications sur les raccordements des 15 communes de l'intercommunalité. Si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement collectif, vous serez peut-être concerné, dans les 18 mois qui viennent, par ces contrôle qui sont totalement gratuits et qui ont uniquement pour but de vérifier que le branchement est conforme.

La CCHC, contrainte d'arrêter le service du P'ti Bus

Nous vous l'annoncions en août 2015, la CCHC doit faire des choix dans le cadre de ses dépenses, malgré une bonne gestion financière.

Un effort injuste et inefficace. Dans le contexte actuel, les élus ne veulent pas augmenter la fiscalité locale. Ils ne souhaitent pas non plus supprimer les investissements nécessaires au territoire. Enfin, ils ne tiennent pas augmenter le niveau d'endettement de la collectivité. Dans un même temps, à la baisse des dotations s'ajoutent de nouvelles politiques publiques. Elles sont mises en place par l'État sans concertation et sans transfert équivalent de moyens (l'instruction des autorisations d'urbanisme, la gestion de l'eau et l'assainissement, le tourisme...). Notre collectivité doit ainsi assumer les conséquences financières des décisions de l'État, alors que ce même État nous demande de faire des économies.

L'impact de la baisse des dotations de l'État s'est fait ressentir sur notre budget en 2015 mais 2016 et 2017 seront des années de restriction drastique. En effet, les décisions gouvernementales se traduisent, pour la CCHC, par UNE PERTE SÈCHE de 454 000 € en 2016 selon les estimations qui nous sont parvenues :

- une participation au Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à hauteur de 481 000 € en 2016 contre 341 000 € en 2015,
- une diminution de 314 000 € de la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'État (20 000 € en 2016 au lieu de 334 000 € en 2015 !).

A cela s'ajoute les conséquences de l'emprunt toxique contracté par le SIAC mais financé par les intercommunalités pour le contournement de Thonon-les-Bains pour un montant de près de 160 000 € en 2016.
Soit au total 614 000 € de moyens financiers en moins pour 2016 !

Les conséquences directes de ces mesures impactent d'ores et déjà la population car elles impliquent de réduire, de façon radicale, les dépenses de fonctionnement et donc l'offre de services publics.
Lors du Conseil Communautaire du 15 décembre dernier, les élus de la CCHC ont choisi de mettre fin au service de Transport collectif à la Demande "P'ti Bus" du Haut-Chablais au 1er janvier 2016. Cette décision a été prise dans le contexte difficile de réduction des dotations de l'État. Le renouvellement du marché avec le prestataire, pour une durée de 2 années supplémentaires corrélé à la baisse très importante des dotations ont accéléré cette prise de décision.

Mettre fin à un déficit de fonctionnement trop important. Ouvert en 2013, le service de transport à la demande a été lancé dans une situation financière qui restait favorable. Elle permettait aux élus de proposer des services à la personne qui ne sont pas obligatoires pour une communauté de communes. Avec une charge de fonctionnement annuel d'environ 40 000 euros, d'un prix de revient d'un voyage à hauteur de 113 € et compte tenu des tensions financières qui vont s'aggraver dans les années à venir, les élus ont pris cette difficile décision. Aujourd'hui, bien que conscients de l'impact sur la vie quotidienne des usagers, les élus ont décidé qu'il était de leur responsabilité de ne pas engager la CCHC dans une situation financière intenable à moyen et long terme.



Les quelques 150 personnes qui ont utilisé ce service depuis sa création vont donc devoir s'organiser autrement. Toutefois, pour palier ce déficit en terme de service, un recensement des personnes utilisant ce type de transport est en cours par la CCHC afin de rechercher pour les utilisateurs un service de substitution qui serait porté par les CCAS des communes.

Rencontre avec...

Patricia MAHUT et Richard BAUD
Conseillers départementaux du Canton de Thonon-les-Bains



Qui sommes-nous ?

Mme Patricia MAHUT :
Je siège à la commission des Finances et Ressources Humaines du Département et dans celle du Tourisme, Lacs et Montagnes. Je représente le département en tant que Vice-Présidente de l'Assemblée des Pays de Savoie avec nos voisins de Savoie. Je suis aussi déléguée bénévole au Conseil du Léman, à Teractem et au Conseil départemental de l'Education Nationale. Ma remplaçante est Brigitte Moulin Conseillère municipale de Thonon-les-Bains.



M. Richard BAUD :
Je siège à la commission des Infrastructures Routières et des Transports et également à la commission de l'Aménagement du Territoire, à l'Agriculture et de la Forêt. Je suis Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS (Pompiers) et je suis délégué du département au SYANE Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie ; au SMDEA Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement et à la société d'économie alpestre de la Haute Savoie. Mon remplaçant est Claude MANILLIER Maire de Perrignier.

Les Communes de notre canton

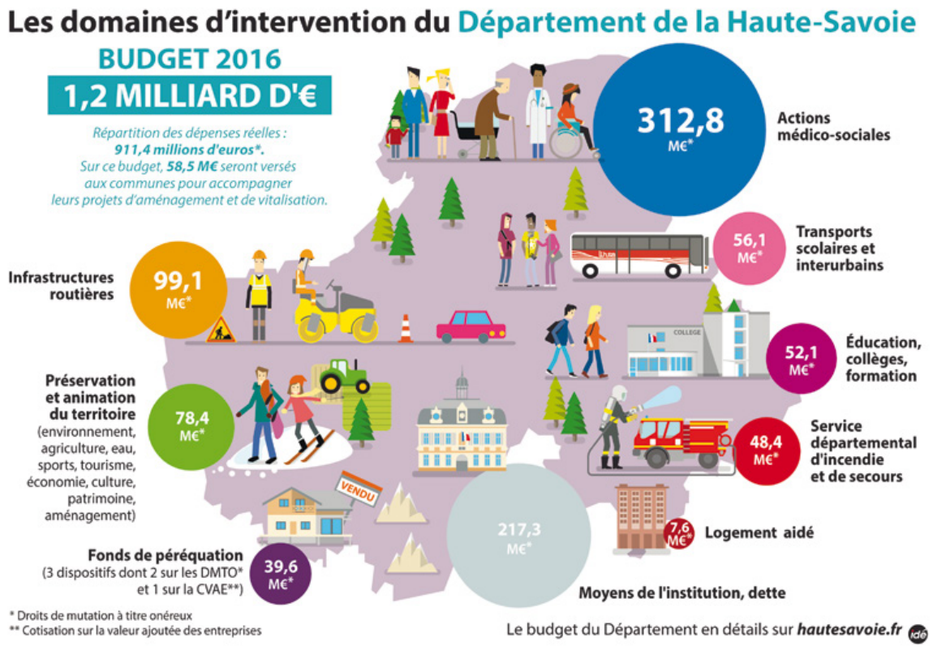
Allinges, Armoy, Bellevaux, Cervens, Draillant, Lullin, le Lyaud, Orcier, Perrignier, Reyvroz, Thonon-les-Bains et bien entendu Vailly.

...Patricia Mahut et Richard Baud

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Pour le budget 2016, nous avons voté à l'unanimité de ne pas augmenter la fiscalité, donc vos impôts locaux (part départementale), malgré les baisses de dotations de l'Etat qui impacte toutes les collectivités. Le Conseil départemental intervient pour un tiers de son budget sur l'action scolaire (par exemple RSA, APA pour les personnes âgées ou Prestations Handicap).
Il gère aussi mes Collèges, les services de secours (Pompiers) ainsi que les infrastructures routières pour la voirie départementale. Nous intervenons aussi volontairement sur le Tourisme, l'économie, l'enseignement supérieur notamment.
Nous répartissons sur le territoire deux enveloppes annuelles pour le canton : une dotation de plus d'un million d'euros annuel pour aider les 12 communes du canton dans leurs projets d'investissement comme par exemple des routes communales, des écoles, des gymnases ou des terrains de foot. Une seconde dotation pour les associations culturelles et sportives pour aider la vie associative des communes et ainsi participer à leurs actions sur le territoire

Plus d'informations : **www.hautesavoie.fr**



Les alpages de Vailly ... aujourd'hui

Les alpages communaux de Vailly sont loués à des agriculteurs dans le cadre d'une convention pluriannuelle engageant les deux parties pour une durée d'au moins 6 ans. Afin de déterminer le montant des loyers, une grille très précise permet de calculer la valeur locative de l'herbe d'après l'altitude, l'accès, l'exposition, la présence ou non de points d'eau... et la valeur locative des bâtiments éventuels d'après l'état des étables, l'accès à l'eau potable, l'électricité, la présence d'un logement.



Alpage de Pertuis au couchant

Les agriculteurs entretiennent les alpages par des travaux de défrichage : épines, buissons, petits arbres. Ils entretiennent les bassins existants ou en installent de nouveaux. Chaque année, il est nécessaire de réparer les clôtures, surtout après des hivers très enneigés. Plusieurs travaux d'aménagement ont été effectués au chalet du Sciard afin d'en faciliter l'utilisation : aménagement de l'accès, création de box dans l'écurie, installations électriques.

Jean-Rémi Chevallet loue les alpages depuis juin 2014. Un troupeau de quinze vaches est monté au Sciard cet été ainsi qu'une vingtaine de veaux de lait restant au chalet. Les vaches étaient rentrées matin et soir pour faire téter les veaux. De plus, des génisses pâturaient à Grange-Neuve.
Jean-Rémi souhaite aménager un espace habitable au chalet du Sciard afin d'éviter les deux allers-retours journaliers, et refaire les deux écuries.
Il a créé son exploitation en 2005 et élève des moutons et des veaux de lait. Il travaille avec des restaurateurs et des associations de consommateurs en lien direct avec les producteurs : l'AMAP "Les paniers de Thonon" et "La Ruche qui dit oui" à Marin. Il vend également sur commande des caissettes de veau de lait (environ 10 kg) et d'agneau (demi ou entier). Vous pouvez le contacter au 06 74 28 17 10.

Les génisses de Paul et Marie Bidal prennent possession de l'alpage de la Buchille chaque été depuis 1989. Les prés sont clôturés par secteur afin de faire pâturer les vaches par roulement.
Avec leur fils Jean-Marc, à qui ils ont remis l'exploitation cette année, ils élèvent principalement des Abondance, vendues, lorsqu'elles sont sur le point de mettre bas, à des producteurs de lait. Des vaches de race Montbéliarde complètent leur cheptel pour la vente aux boucheries et aux particuliers.

Au sein de leur GAEC "Les Choucas", David et Stéphane Chatelain produisent du lait utilisé intégralement pour la fabrication du reblochon. Ils adhèrent à la coopérative de Lullin dont le lait est vendu à la fromagerie Masson à Annemasse. En 2010, ils reprennent l'alpage de Pertuis et y montent deux fois par jour pour la traite. Le coût de ces allers-retours journaliers ainsi que l'évolution des normes sanitaires et la baisse de production (la liberté au sein des grands espaces a un coût : il faut compter 1 litre de lait en moins par vache) les contraignent à arrêter la traite à l'alpage et depuis 2013, seules les génisses, une quarantaine d'Abondance et Montbéliarde, font l'emmontagnée.



L'intérieur traditionnel d'un chalet de la Buchille

Les alpages de Vailly ... au temps d'avant

Monter à l'alpage était autrefois une nécessité pour les gens de la vallée, dont la population par village dépassait les 1000 habitants. La plupart des familles vivaient de la terre et pour récolter assez de foins en-bas, les troupeaux allaient en-haut ! L'emmontagnée, qui avait lieu après le 2 juillet, où l'on célébrait une messe pour la fête de la Visitation à Hermone, s'apparentait alors à un véritable déménagement où les vaches et leurs veaux côtoyaient chèvres, poules et cochons. Femmes et enfants passaient ainsi la saison à la montagne. Les vaches étaient sorties après la traite du matin puis rentraient vers 10 h car il fallait les protéger de la chaleur. Elles ressortaient après la traite de 18 h jusqu'à la nuit. Chaque propriétaire devait surveiller son troupeau... mais c'était le régisseur de l'alpage, Caroline Bouvier à la Buchille et Gustave Fillon à Pertuis, qui indiquait à chacun où mener ses vaches pour la journée. Chaque semaine, un membre de la famille montait avec le cheval ou la hotte sur le dos pour assurer le ravitaillement en pain, riz, pâtes et patates puis redescendait avec le beurre, les tommes et séracs.



La construction du chemin de Pertuis en 1923

Sur les alpages communaux de Vailly, il fallait s'acquitter d'une taxe par bête, la gabelle (payée à double si les vaches venaient d'un autre village) et faire des prestations, c'est à dire participer aux journées d'entretien des chemins. Pierre Morel-Chevillet des Charges fut le dernier à gérer la perception de la gabelle.
Les dernières personnes à y avoir passé la saison sont Marthe Chevallet à Pertuis, Mélanie Morel et Joseph Trabichet à la Buchille. C'était en 1973. La fin de la vie à l'alpage entraînera la disparition de nombreux chalets communaux (la Parraz, Les Traverses, Le clos du Crêt, le Viret). Il ne reste aujourd'hui que ceux de Crozat, Grange-Neuve et le Sciard.



Scène d'autrefois à la Buchille

Dès lors débute une nouvelle forme de pastoralisme où les vaches sont parquées, ne nécessitant plus la présence d'un berger. C'est Jean Meynet qui assurera ainsi l'entretien de la Buchille jusqu'en 1987 et Yves Charles-Mangeon, Christian Mercier et Jean-Claude Trabichet puis Edmond Bouvier à Pertuis.

Le travail de ces générations d'hommes et de femmes a façonné nos montagnes. Aujourd'hui, grâce au dynamisme et au courage de nos agriculteurs, des plus jeunes aux plus anciens, c'est la beauté de nos alpages et de notre commune qui est préservée...qu'ils en soient ici remerciés.

A la rencontre des Commerçants ...

CHEZ DAM



Damien et Laurianne Mengual ont tous deux suivi le cursus de l'école hôtelière avant de travailler en restauration. Après avoir géré plusieurs restaurants pendant une dizaine d'années, Damien décide en 2012 de créer sa propre affaire en rachetant une remorque-pizza à Loisin, et l'installe en 2013 à Vailly, puisqu'il y habitait déjà avec sa petite famille.
Sa clientèle s'est vite fidélisée, dépassant même le cadre de la vallée, et Damien a à cœur de l'accueillir dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'un verre de rosé ou de vin chaud.

En plus de la carte habituelle des pizzas, sont proposés depuis cet été des menus burgers/frites, des wraps (galettes garnies de viande, fromage, salade) et des tacos.

"Chez Dam" est **ouvert tous les soirs à partir de 19 heures** (18 heures pour les commandes).
Fermeture le lundi et mardi en hiver, le lundi le reste de l'année.

Pour passer commande : 06 78 14 72 89
Pour suivre les nouveautés du moment : Chez Dam

Les conseils jardinage de Sylvain : que faire au jardin ?

Souvenez-vous l'an passé, nous nous demandions déjà où était l'hiver ? Cette année, la situation est particulièrement compliquée pour les végétaux. Vous aurez sans doute constaté que fruitiers, rosiers, et bulbes ont été complètement désorientés par les conditions climatiques particulières de la fin de l'année 2015 ! Ce qui promet bien des ravages avec l'arrivée des grands froids...
En attendant la neige, vous trouverez toujours de l'occupation, par exemple en taillant et nettoyant vos framboisiers remontants. Cette taille d'entretien s'effectue en hiver, et permet d'améliorer les récoltes l'année suivante. En observant vos framboisiers en hiver, vous remarquerez que les rameaux sont de deux sortes : certains sont secs et les autres de meilleur aspect. Les secs sont ceux qui ont produit en premier durant l'année. Vous pouvez les rabattre au sol. Les rameaux qui ont l'air plus sain doivent être conservés et taillés à 50 cm de hauteur. Couper bien la tige en biseau, au-dessus d'un bourgeon, afin de limiter le risque de maladies.
Et si comme moi, l'envie de jardiner a du mal à vous quitter, semez vos tomates dès fin janvier pour bien préparer votre saison 2016 !

... et des Entreprises

TRAINEAUX PASSION



Passionnés par les chiens de traîneaux et les sports d'attelage, Cathy et Fabrice ont fait de leur passion un métier, celui de "musher", ce mot trouve son origine au Canada , pour donner l'ordre départ au chien on disait "marche" déformé en anglais c'est devenu "mush" d'où musher l'homme qui marche avec ses chiens désignant le conducteur d'attelage.

"Notre passion est née en 1989 de nos trois premiers chiens adoptés : DOUCHKA, ARKUS et CHOUKI puis de leur descendance, aujourd'hui nous proposons différentes activités au fil des saisons. Nos chiens Husky de Sibérie, Malamute d'Alaska et Groënlandais sont nos plus fidèles compagnons et amis. "Traîneaux Passion" est né en 1997 pour permettre au public de s'initier aux sports d'attelage, puis son petit frère "Parc nordique" a été crée en 2000 pour le bien-être de nos compagnons, c'est leur lieu de vie et le domaine où ils peuvent courir et s'amuser, c'est aussi le site de départ de nos activités suky et découverte du monde des chiens."

Toujours dans le respect des chiens, vous trouverez avec "Traîneaux Passion" des activités pour tous, de la randonnée loisirs à la randonnée sportive. *"Notre objectif : vous permettre de découvrir le monde merveilleux des chiens d'attelage et les décors magnifiques de nos montagnes à chaque saison dans une ambiance conviviale. Nature, découverte, évasion et sensations seront au rendez-vous."*



Contact :
Fabrice HAZAN & Catherine MERMIN
TRAINEAUX PASSION
Les Plagnes
74470 VAILLY

E-mail : info@traineaux-passion.com
Tél. /Fax : 04 50 73 76 05
Portable : 06 86 99 27 78
Site internet : www.traineaux-passion.com



Ce qui s'est passé dans notre commune...

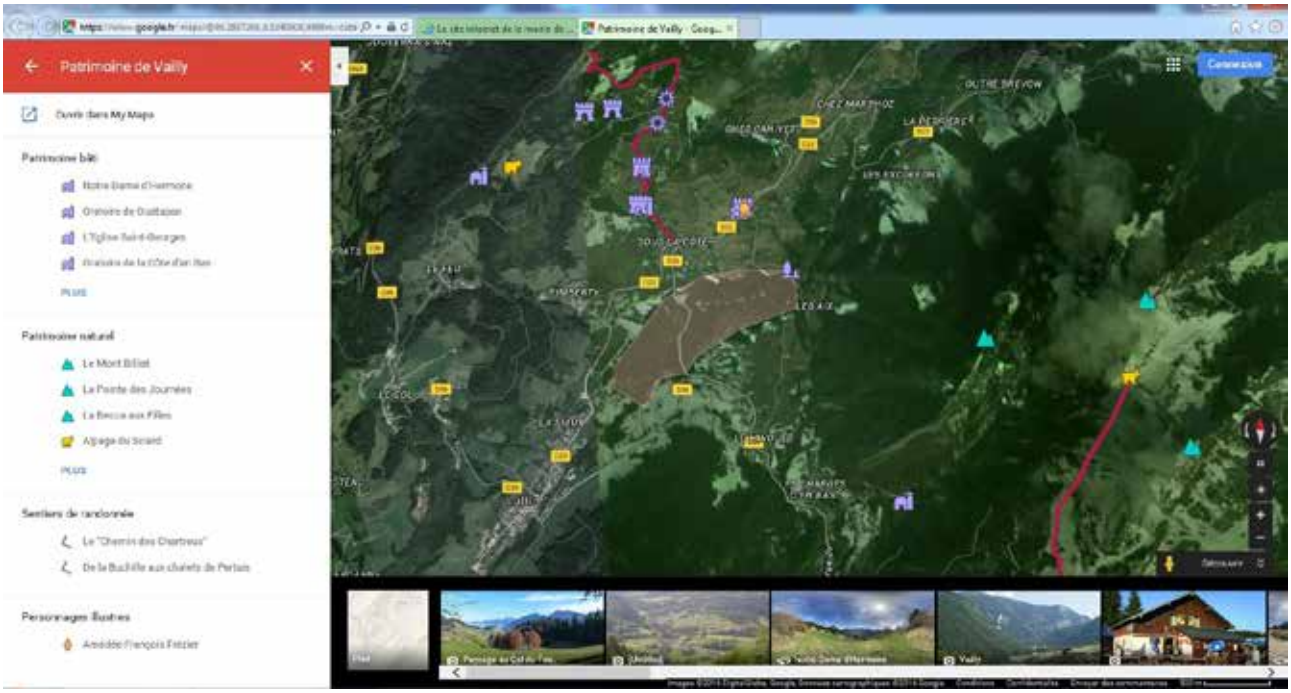
18 et 19 juillet	**Fête de la Buchille** organisée par le Comité des fêtes. Un franc succès pour la nouvelle formule proposée le samedi soir. Rendez-vous les 16 et 17 juillet 2016.
6 août	**Battage à l'ancienne au moulin de Léré.**
12 et 13 août	**Stage de vannerie** animé par Suzanne Nazaire à la salle des fêtes de Vailly.
15 août	**Pèlerinage à la chapelle d'Hermone.**
30 août	**Concours amicale de Pétanque** organisé par le Comité des fêtes. Remise d'un don de 1500 € lors de la journée du Téléthon à Reyvroz le 5 décembre.
31 août	**Passage de la course cyclosportive de la Haute route des Dolomites**
4 septembre	**66ème Rallye National Mont-Blanc - Morzine & VHC** : passage au hameau de "Chez Marphoz". Buvette tenue par l'APE du Val d'Hermone.
19 septembre	**Journée nationale d'action** dans toutes les communes et intercommunalités de métropole et d'outre-mer contre la baisse des dotations de l'État.
30 septembre	**Rencontre sur le thème "Bien Vieillir"** à Bellevaux organisée par les CCAS de la vallée du Brevon avec le soutien des collectivités locales.
du 3 au 10 octobre	 **A l'occasion de ses 50 ans, illumination de la croix de la Bec aux Filles** par des bénévoles. Un grand merci à eux !
24 octobre	**Vente de fleurs de la Toussaint** au profit de l'Association sportive scolaire de Vailly (association des parents d'élèves de l'école primaire), qui a pour but de financer les projets culturels et sportifs des enfants.
31 octobre	**Goûter d'Halloween** organisé par l'APE du Val d'Hermone à Lullin et Repas dansant de l'Union Instrumentale à Bellevaux. 
8 novembre	**Repas tartiflette** à Lullin, organisé par l'association Brevon-Benin pour l'aide humanitaire du Bénin du Nord.
11 novembre	**Cérémonie officielle** devant le monument aux morts avec la participation des élèves de l'école élémentaire, de l'Union Instrumentale et du CPI de Reyvroz.
22 novembre	**Sainte Cécile de l'Union Instrumentale** (et vente de gâteaux par l'Association sportive scolaire) • Remise de la médaille des 10 ans à Alphanie Morel-Chevillet • Trois catherinettes à l'honneur : Marilène Girod, Adeline Morello et Marlène Bondaz
29 novembre	**Repas des aînés** organisé par le CCAS
9 décembre	**Distribution de papillotes en chiens de traîneaux** à travers Reyvroz, Vailly et Lullin organisée par Hermone animations. Vin chaud offert par l'auberge du Billiat et le Comité des fêtes de Vailly sur la place de la Vogue.

16 décembre	**Fête de Noël de l'école élémentaire et de la crèche des Bout'Chou du Brevon.**
18 décembre	**Fête de Noël de l'école maternelle du Val d'Hermone.**
19 décembre	**Audition de l'Ecole de musique du Brevon** à Vailly.
20 décembre	**Concert de Noël du Chœur du Brevon** en l'église de Bellevaux.
23 décembre	**Passage du Père Noël** du comité des fêtes au hameau des Charges-d'en-Haut.
27 décembre	**Concert de Noël de l'Union Instrumentale** à la salle des fêtes de Bellevaux.
1er janvier	**Soupe à l'oignon du nouvel an** offerte par le Billiat et le Comité des fêtes.
16 janvier	**Vœux de la municipalité** à la salle des fêtes.

À vos agendas !!! Voici les prochains rendez-vous...

6 février	**Loto de l'Association sportive scolaire** à la salle polyvalente de Vailly. Renseignements sur apevailly74.over-blog.com
20 février	**Dès 18 h, soirée déguisée pour petits et grands** organisée par le Comité des fêtes de Vailly à la salle polyvalente. Ambiance musicale et karaoké.
26 mars	**A Hirmentaz, course de ski alpinisme "les 80 minutes Chrono"** au profit de l'association IHOP pour la lutte contre le cancer.
28 mars	**Chasse aux œufs** dans le Chef-Lieu organisée par l'association Attitud'Altitude.
23 et 24 avril	**Vogue de la Saint Georges** organisée par l'Union Instrumentale.
14 mai	**Vente de fleurs de printemps** sur commande organisée par l'Association sportive scolaire devant le garage communal. Des bons de commande sont disponibles auprès des membres de l'association. Provenance : Ozenda horticulture à Publier.
15 mai	**Trails de la vallée du Brevon.** Renseignement sur trailsdelavalleedubrevon.weebly.com
21 et 22 mai	**Dans le cadre des journées européennes des moulins et du patrimoine meunier,** visite du moulin de Léré. Infos : 04 50 73 82 05
en juin	**Emmontagnée à l'alpage du Sciard** (date à définir)
4 juin	**Gala de fin d'année de la MJC du Brevon** à la salle des fêtes de Bellevaux.
11 juin	**Journée d'entretien des sentiers et des points d'eau à Vailly.**  *En 2015, le bassin des Noeuds, situé en-dessous de l'alpage des Combes, a retrouvé une seconde jeunesse. Merci pour cette initiative !*

Du nouveau sur le site internet www.vailly74.fr



Des rubriques "commerçants" et bientôt "entreprises" sont en cours d'élaboration sur le site internet de la mairie.

Sylvain, notre webmaster, a également réalisé une carte du patrimoine de Vailly. Elle est en cours de construction et sera progressivement étoffée. N'hésitez dons pas à nous transmettre vos plus belles photographies à l'adresse suivante : bondaz.marlene@orange.fr (au format JPEG).

Par ailleurs, nous rappelons aux associations qu'elles peuvent également utiliser cette adresse pour nous faire parvenir leurs actualités et leur agenda.

Bonne navigation !



Une belle initiative !

Les fours de nos hameaux appartiennent au patrimoine de notre village. Ils sont les témoins d'un passé qui n'est pas si lointain lorsque chaque famille y faisait cuire son pain.
Malheureusement, certains n'ont pas été épargnés par le temps. C'était le cas du four du Sage, longtemps recouvert d'une bâche en guise de toit.
Mais grâce à la volonté des Hommes, la toiture vient d'être entièrement refaite bénévolement. Un grand merci pour cette belle initiative ! Prochaine étape, la dégustation de quelques épougnes peut-être...